



Rapport n° 6	GROUPEMENT ADMINISTRATION FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 5 février 2019		Chapitre : Article :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour tenir compte des nominations suite à des réussites aux concours et examens et des avancements de grade possibles suites aux CAP, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Filière sapeurs-pompiers – catégorie B (passage de 37 postes à 41 postes)

4 nominations suite à examen professionnel ont été effectuées. Il convient de transformer 4 postes de sous-officiers en postes d'officiers de catégorie B. La répartition au sein des trois grades du cadre d'emploi de lieutenant pour permettre les avancements susceptibles d'être effectués en 2019 s'effectue comme suit :

- Lieutenant de 2ème classe : 7 postes (11+4 avant modification)
- Lieutenant de 1ère classe : 28 postes (20 avant modification)
- Lieutenant hors classe : 6 postes (pas de modification)

Filière sapeurs-pompiers – catégorie C sous-officiers (passage de 245 à 242 postes)

Outre la transformation de 4 postes en poste d'officier, il convient d'adapter la répartition entre les grades d'adjudants et de sergent pour permettre chaque fois que cela s'avère possible de procéder aux nominations prévues par le protocole d'accord signé en 2013. Ensuite, un poste de PATS au CTA est en cours de remplacement par un sergent. Il convient donc de supprimer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe et de créer un poste de sergent en remplacement.

Les 242 postes se répartissent comme suit :

- 119 postes d'adjudant (112 – 4 avant modification)
- 123 postes de sergent (133 + 1 avant modification)

Filière administrative (passage de 61 à 56 postes)

Outre le poste d'adjoint de 1ère classe transformé en poste de sergent au CTA, pour permettre l'avancement d'un agent du grade de rédacteur principal de 2ème classe au grade de rédacteur principal de 1ère classe, il convient de transformer le poste (suppression d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe – création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe).

Quatre postes d'adjoint administratif pour des besoins occasionnels apparaissent au tableau des effectifs sans affectation correspondante. Il est proposé de les supprimer.

Filière technique

Pour permettre les avancements de grade suite aux demandes en CAP il convient d'apporter les modifications suivantes :

- Création d'un poste de technicien
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

Autres modifications

Il est proposé de créer un poste d'apprenti supplémentaire pour accueillir un apprenti en alternance qui travaillera au sein du bureau hygiène et sécurité.
Au total le tableau des effectifs passe de 471 à 468 postes créés.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant.

Vu l'avis du Comité Technique,

Vu le rapport n°6;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, adopte les modifications suivantes :

- Suppression de 4 postes d'adjudants,
- Création de 4 postes de lieutenants de 2ème classe,
- Suppression de 8 postes de lieutenants de 2ème classe,
- Création de 8 postes de lieutenants de 1ère classe,
- Suppression de 11 postes de sergents,
- Création de 11 postes d'adjudants,
- Création d'un poste de sergents,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe,
- Suppression de 4 postes d'adjoints administratifs,
- Création d'un poste de technicien
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- Création d'un poste d'apprenti.

Le Président,



Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n°6	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 5 février 2019		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 14
Votants : 14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL N° 88
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 5 février 2019 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 11 janvier 2019, s'est réuni dans la salle de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Affiché le :

13 FEV. 2019

Étaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, ~~MM. François RAMPENBERG~~, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Christian BOULARD, Directeur départemental adjoint

~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental~~

M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers

~~M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers~~

M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-pompiers professionnels non officiers

M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers

~~M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers~~

~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~

M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

Excusé(s) : MM. François RAMPENBERG, Jean-Luc LANOUILH, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET, Mme Monique BRY

Assistaient à la séance : Mme Nathalie MERIOT payeur départemental, Lieutenant-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Alexandra GRELLE, Mme Manon HERBAIN de la direction départementale.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu l'avis du Comité Technique du 29 janvier 2019 ;

Vu le rapport n°6;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, adopte les modifications suivantes :

- Suppression de 4 postes d'adjudants,
- Création de 4 postes de lieutenants de 2ème classe,
- Suppression de 8 postes de lieutenants de 2ème classe,
- Création de 8 postes de lieutenants de 1ère classe,
- Suppression de 11 postes de sergents,
- Création de 11 postes d'adjudants,
- Création d'un poste de sergents,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe,
- Suppression de 4 postes d'adjoints administratifs,
- Création d'un poste de technicien
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- Création d'un poste d'apprenti.

PRÉFECTURE DE L'AISNE
DIDSIC

13 FEV, 2019

Pôle accueil de l'usager

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'AISNE

III - ANNEXES
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES au 31/12/2018	EFFECTIFS BUDGETAIRES au 01/01/2019	EFFECTIFS POURVUS au 01/01/2019	Dont : TEMPS NON COMPLET
FILIERE SAPEUR-POMPIER					
Contrôleur général	A	1	1	1	
Colonel hors classe	A	1	1	1	
Lieutenant-colonel	A	8	8	8	
Commandant	A	9	9	8	
Capitaine	A	7	7	3	
Lieutenant hors classe	B	6	6	3	
Lieutenant de 1ère classe	B	20	28	22	
Lieutenant de 2ème classe	B	11	7	13	
Adjudant	C	112	119	96	
Sergent	C	133	123	118	
Caporal chef (grade)	C	28	31	24	
Caporal	C	23	20	22	
Sapeur de 1ère classe	C	0	0	8	
Sous-total		359	360	327	0
SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL					
Médecin SPP de classe exceptionnelle	A	1	1	0	
Médecin SPP hors classe	A	1	1	2	1
Médecin de 2ème classe	A	1	1	0	
Médecin territorial	A	1	1	0	1
Pharmacien SPP hors classe	A	1	1	1	
Cadre de santé de 1ère classe	A	1	1	1	
Sous-total		6	6	4	2
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)					
Attaché hors classe	A	1	1	1	
Attaché principal	A	2	2	2	
Attaché	B	2	2	2	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	4	5	4	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	1	
Rédacteur	C	3	3	3	
Adjoint administratif principal de 1ère cl	C	17	16	14	
Adjoint administratif principal de 2ème cl	C	20	20	19	
Adjoint administratif	C	11	7	6	
Sous-total		61	56	52	0
FILIERE TECHNIQUE (2)					
Ingénieur en chef	A	1	1	0	
Ingénieur principal	A	2	2	1	
Ingénieur	B	3	3	3	
Technicien principal de 1ère classe	B	4	4	3	
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1	1	
Technicien	B	0	1	0	
Agent de maîtrise principal	C	2	1	2	
Agent de maîtrise	C	1	2	0	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5	4	5	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	9	9	8	
Adjoint technique	C	2	2	3	
Sous-total		30	30	26	0
FILIERE SOCIALE (3)					
Conseiller socio éducatif		1	1	1	
Sous-total		1	1	1	0
EMPLOIS NON CITES (4)					
Volontaire civique		10	10	1	
Contrat d'avenir		2	2	2	
CDO CRO	C	0	0	0	
Apprentis		2	3	3	
Agent non titulaires pour besoin saisonnier	C	0	0	0	
Sous-total		14	15	6	0
TOTAL (1+2+3+4)		471	468	416	

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
Ingénieur	A	TECH	TECH	IB 551	art 3 al 3
Sapeur de 1ère classe	C	SPP	SPP	IB 348	art 3 al 1
adjoint technique	C	TECH	TECH	IB 348	art 3 al 2
TOTAL		10		10	